

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 28 (1936)
Heft: 10

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

	Epoque de la dévaluation	Proportion de la baisse jusqu'en juillet 1936 en pour-cent
Japon	13 décembre 1931	65
Grèce	1932 et 28 sept. 1936	57 et env. 30
Union sud-africaine **	28 décembre 1932	40
Etats-Unis *	19 avril 1933	41
Yougoslavie	Juin 1933	33
Tchécoslovaquie *	17 février 1934	17
Belgique *	30 mars 1935	28
Danzig *	2 mai 1935	42
Italie	28 novembre 1935	18
France	25 septembre 1936	env. 30 ***
Suisse	26 septembre 1936	env. 30 ***
Hollande	27 septembre 1936	20—25 ***
Lettonie	28 septembre 1936	40 ***
Turquie	28 septembre 1936	env. 30 ***

* Pays ayant une nouvelle parité-or.

** Bloc de la livre-sterling.

*** Taux de dévaluation approximatif.

Economie politique.

Les banques suisses en 1935.

En 1935, les banques suisses ont également subi le contre-coup de l'aggravation de la crise économique. Le fait est prouvé non seulement par les nombreuses prolongations d'échéances et les concordats de cinq banques, mais encore par la diminution des bilans et des bénéfices nets. L'insécurité monétaire à l'intérieur du pays comme à l'étranger, les avoirs gelés, les restrictions de devises et des troubles politiques ont contribué, à part l'aggravation générale de la situation économique, à empirer l'état des banques. La méfiance croissante à l'égard de la politique économique a entraîné l'effondrement de valeurs de premier ordre et a provoqué un renforcement très net sur le marché de l'argent. L'augmentation du taux de l'intérêt ainsi que les autres difficultés de crédits (refus d'accorder des crédits et retraits de crédits) entravèrent le relèvement économique de l'industrie et de l'agriculture.

L'aggravation de la crise bancaire se reflète très nettement dans les nouveaux chiffres de la statistique des banques établie et publiée chaque année par la banque nationale. Pour 1935, la statistique englobait 363 banques, dont 27 banques cantonales, 7 grandes banques, 215 banques locales, 112 caisses d'épargnes et 2 banques de la Raiffeisen (avec 600 caisses en chiffres ronds). Les chiffres concernant les banques cantonales et les grandes banques n'ont pas subi de modifications notables. Il en est autrement pour les autres groupes. La statistique englobant désormais toutes les banques soumises à la loi fédérale sur les banques, le nombre de celles figurant dans la statistique s'est élevé de 42 unités.

Le tableau suivant reflète les principales mutations:

	Capital versé	Réserves en millions	Argent étranger de francs	Dont épargnes	Bilan en millions de francs	Bénéfice net	Dividendes
1906	712	206	4,917	1367	6,350	62	46
1913	1035	304	7,170	1771	9,325	74	64
1919	1260	389	11,034	2621	13,452	107	82
1922	1377	389	10,878	3034	13,259	70	89
1925	1391	429	12,285	3410	14,774	117	96
1928	1707	562	15,365	4064	18,619	166	119
1929	1859	614	17,016	4304	20,493	170	132
1930*	1889	654	17,956	5517*	21,530	169	132
1931*	1949	661	17,199	5764*	20,467	127	110
1932*	1914	675	16,888	5944*	19,945	118	103
1933*	1791	631	16,307	5904*	19,150	103	91
1934*	1746	633	15,884	5888*	18,645	73	82
1935*	1683	589	14,862	5767*	17,552	47	73

* Ne sont pas comparables aux chiffres des années précédentes.

La diminution des transactions fut plus forte en 1935 que durant les années de crise précédentes. Ce recul ne frappe cependant pas tous les groupes de banques dans la même proportion. Comme au début de la crise, c'est au cours de l'année dernière également que les grandes banques ont été le plus gravement frappées. Elles eurent tout d'abord à subir la méfiance des épargnants due aux pertes subies à la suite de la spéculation des grandes banques. Cependant la crise ne se borna pas à frapper ce groupe. Alors que jusque là les banques cantonales avaient toujours pu augmenter leur bilan — en partie au détriment des grandes banques — elles subirent un léger recul en 1935, comme le prouve le tableau ci-dessous:

	Modifications comparativement à 1934			en %
	Argent étranger en millions de francs	Dont épargnes	Bilan en millions de francs	
Banques cantonales	— 73	—17	— 67	— 0,8
Grandes banques	—764	—86	—841	—16,8
Banques locales	—205	—40	—208	— 5,3
Caisses d'épargnes	+ 7	+17	+ 7	+ 0,5
Caisses Raiffeisen	+ 13	+ 6	+ 15	+ 4,2
	—1022	—120	—1094	— 5,9

Il ressort du pourcentage du recul que les bilans des banques cantonales ont diminué dans des proportions sensiblement moindres que ceux des grandes banques, ces derniers ayant reculé de près de 17 pour cent alors que pour les banques cantonales, la perte n'atteignit pas 1 pour cent.

De ce fait, l'importance des banques cantonales en Suisse a augmenté; c'est là un fait qui s'est manifesté depuis plusieurs années déjà, comme il ressort du tableau sur la proportion en pour-cent de chaque groupe au bilan de l'ensemble des banques.

	1906	1913	1925	1930	1931	1933	1934	1935
	Sommes du bilan en pour-cent							
Banques cantonales	27,8	30,8	31,9	28,2	37,0*	40,6*	42,4*	44,7*
Grandes banques	24,6	26,5	33,3	39,8	35,0	28,9	26,7	23,7
Banques locales	22,5	17,0	14,6	14,0	19,9*	21,1*	21,1*	21,1*
Caisses hypothécaires	15,6	17,1	12,5	11,0	—*	—*	—*	—*
Caisses d'épargnes	9,5	8,6	6,6	5,8	6,6	7,6	7,9	8,4
Caisses Raiffeisen	—	—	1,1	1,2	1,5	1,8	1,9	2,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Depuis 1931 le groupe des banques hypothécaires est compris dans celui des banques cantonales et locales.

Le 45 pour cent environ du bilan concerne actuellement les banques cantonales. Alors qu'en 1930, la part des grandes banques représentait encore les deux cinquièmes, elle est tombée à moins d'un quart au cours des dernières cinq années. C'est ici que l'on se rend compte du grave préjudice causé aux grandes banques par la spéculation et les transactions avec l'étranger.

Les postes les plus importants des bilans des divers groupes à fin 1935 ont été, en chiffres absolus :

	Capital versé	Réserves	Argent étranger total	Dont épargnes	Bilan	Bénéfice net	Dividendes
	en millions de francs				en millions de francs		
Banques cantonales	577	225	6,937	2,736	7,845	41	37
Grandes banques .	732	145	3,050	509	4,157	2	20
Banques locales .	363	124	3,146	1,165	3,703	2	15
Caisses d'épargnes .	6	83	1,378	1,147	1,476	1	0,5
Caisses Raiffeisen .	5	12	351	211	371	1	0,2
Au total	1,683	589	14,862	5,552	17,552	47	73

Les grandes banques détiennent encore près de la moitié du capital propre, mais un cinquième seulement des fonds étrangers. Les banques cantonales encaissent le 50 pour cent environ des épargnes déposées dans les banques suisses.

Il s'est également produit un recul en ce qui concerne le *capital en propre*, recul qui s'explique par les réductions de capitaux en corrélation avec les vastes actions d'assainissement qui furent entreprises. A la suite des possibilités diminuées de revenus, cette réduction du capital s'imposait. Il est probable que ce phénomène ira en s'accroissant. Ce sont les grandes banques qui ont enregistré la plus forte réduction. A la suite des mesures d'assainissement prises à l'égard de l'Union des banques suisses, on a réduit le capital propre de ce groupe de 40 millions de francs.

Les réserves ont diminué plus fortement encore que le capital, soit de 44 millions, dont 8 millions dûs, il est vrai, aux dispositions plus sévères de la loi sur les banques en ce qui concerne les réserves. Très souvent, les gros déficits subis ne purent être couverts que grâce aux réserves, en particulier pour quelques grandes banques. Pour les banques cantonales, le fonds de réserves n'a que très peu diminué. Pour ce groupe, le 39 pour cent du capital est couvert par les réserves, pour les grandes banques le 20 pour cent.

L'aggravation de la situation économique en Suisse a encore ses répercussions sous forme d'une *diminution des fonds étrangers*. Ces derniers ont subi un recul depuis quelques années déjà, il est vrai; néanmoins les reculs enregistrés au cours de l'année dernière ont été beaucoup plus prononcés que les années précédentes, et cela non seulement en ce qui concerne les grandes banques, mais également les banques cantonales qui, auparavant, enregistraient au contraire un afflux de fonds étrangers. Un mouvement semblable s'est dessiné à l'égard des bons de caisse, car ces obligations à court terme sont fréquemment utilisées comme moyen de placement par les épargnants.

Ce mouvement rétrograde a plusieurs facteurs à son origine. Le premier est certainement la situation économique. Les baisses de salaires appliquées incessamment ont contribué à diminuer les dépôts. De nombreuses familles ne vivent plus que de leurs économies actuellement. La diminution des épargnes est cependant due en premier lieu à la thésaurisation et aux réserves d'or ou de fortunes liquides établies par des propriétaires pris de panique à la suite des troubles politiques, de l'insécurité monétaire et des faillites bancaires. Il y eût également des retraits de l'étranger; mais pour ce qui concerne l'année

dernière, il s'agissait principalement de retraits effectués dans le pays même. Il se peut également que des épargnes aient été transformées en obligations. A la suite du cours très bas des valeurs suisses, les obligations rapportent un intérêt supérieur à celui payé sur les épargnes.

On a souvent attribué les nombreux retraits effectués au résultat de la votation sur l'initiative de crise; or, même après la votation, au cours des deux derniers trimestres, les retraits se sont poursuivis.

	Banques cantonales		Grandes banques		Total	
	Epargnes	Bons de caisses	Epargnes	Bons de caisses	Epargnes	Bons de caisses
	Modifications en millions de francs					
1 ^{er} trimestre	-130,6	+ 8,8	-11,2	- 58,3	-141,8	- 49,5
2 ^{me} »	+108,5	-51,6	-43,7	- 56,2	+ 64,8	-107,8
3 ^{me} »	- 26,6	-30,4	-22,8	- 39,8	- 49,4	- 70,2
4 ^{me} »	- 28,9	-13,4	- 9,1	- 25,7	- 38,0	- 39,1
En 1935	- 77,6	-86,6	-86,8	-180,0	-164,4	-266,6

Ce n'est que lorsque la situation économique subira réellement une amélioration et que le calme renaîtra que les retraits subiront une trêve.

En réalité, le nombre des carnets d'épargne n'a diminué qu'en ce qui concerne les grandes banques, tandis que le total des carnets a au contraire augmenté, comme il ressort des chiffres suivants:

	Modifications du nombre des carnets d'épargne e de dépôts comparativement à l'année précédente (en tenant compte des modifications statistiques)
Banques cantonales	+ 35,234
Grandes banques	- 30,894
Banques locales	+ 2,263
Caisses Raiffeisen	+ 7,391
Caisses d'épargnes	+ 8,626
Total	+ 22,620

Cette augmentation tient probablement au fait que devant les risques qu'ils courent, les épargnants répartissent leur avoir dans diverses banques.

En ce qui concerne les *actifs*, on enregistre, à part la baisse des effets de change, un très sensible recul des débiteurs en compte courant et des avances fermes. Ces dernières s'élèvent à 4386 millions seulement contre 5048 millions en 1934. Pour ce poste également, ce sont les grandes banques qui sont le plus frappées. Le recul est en corrélation avec les conditions de crédit plus sévères, avec l'aggravation de la situation économique et avec la réduction des avoirs à l'étranger.

Quant aux placements hypothécaires, ils ont augmenté au cours de 1935, bien que l'accroissement ne soit que de 54 millions contre 200 millions en temps normaux. L'augmentation de 75 millions enregistrée par les banques cantonales est contrebalancée par une très forte réduction au détriment des grandes banques locales.

	Modifications comparativement à l'année précédente			Situation à fin 1935
	1933	1934	1935	
	en millions de francs			
Banques cantonales	+135	+160	+75	4,935
Grandes banques	+ 24	- 27	-25	344
Banques locales	+ 72	- 2	-18	2,006
Caisses d'épargnes	+ 33	+ 35	+13	1,129
Caisses Raiffeisen	+ 14	+ 14	+ 9	223
Total	+278	+180	+54	8,637

La plupart des banques ont sensiblement réduit l'octroi de crédits hypothécaires, ce qui n'a pas peu contribué à aggraver la crise de l'industrie du bâtiment.

La *liquidité* des banques a été gravement compromise par les crédits étran-

gers gelés, par les difficultés qu'éprouvent nombre de débiteurs suisses à s'acquitter de leurs dettes et par les retraits effectués par les épargnants. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1935, plusieurs banques se sont vues contraintes de suspendre leurs paiements. La nouvelle loi édicte certaines prescriptions relatives à la liquidité. La statistique des banques de cette année publie des chiffres intéressants à ce sujet. D'une manière générale, la situation n'est pas désespérée. Les fonds liquides ou facilement réalisables, par rapport aux engagements à court terme, sont sensiblement plus favorables que ne les prévoient les prescriptions minima. Ces chiffres représentent des moyennes et sont par conséquent peu concluants. La liquidité de nombreuses banques semble gravement compromise et elle ne pourra être vraisemblablement remise à flot que grâce à des mesures d'assainissement.

Au cours de l'exercice 1935, le *rendement* des banques a encore diminué. Le bénéfice net est tombé de 73 millions à 47 millions de francs. Ce recul s'explique par les possibilités de gain très limitées, par les difficultés de tous genres dans le paiement des intérêts étrangers et par la situation déplorable dans laquelle se débattent nombre de débiteurs. Il est dû en partie également aux sensibles amortissements auxquels il fallut avoir recours à la suite de pertes subies sur les changes et les non-payements. Selon la statistique sur les banques, les pertes et amortissements, y compris ceux enregistrés lors des mesures d'assainissement et mises à jour de bilans en 1935, se sont élevés à 214 millions, soit beaucoup plus qu'en 1934, où l'on a enregistré alors 78 millions. Au cours des dernières cinq années, les pertes et amortissements enregistrés par les banques furent au total de 700 millions, ce qui prouve les effets désastreux de la crise, surtout si l'on songe que d'importantes pertes furent couvertes par des réserves. Les dividendes également n'ont pas atteint les chiffres de l'année précédente. La différence n'est cependant que de 9 millions, tandis que le bénéfice net a diminué de 26 millions de francs.

	Bénéfices nets		Dividendes	
	1935	Modifications comparativ. à 1934	1935	Modifications comparativ. à 1934
par mille francs				
Banques cantonales . .	40,832	— 4,095	36,871	—2,041
Grandes banques . . .	2,095	— 1,196	20,388	—4,982
Banques locales . . .	1,954	—18,829	15,280	—2,136
Caisses d'épargnes . .	970	— 1,972	505	— 45
Caisses Raiffeisen . .	1,259	+ 117	219	+ 10
Total	47,110	—25,975	73,263	—9,194

Fait paradoxal, c'est que, selon la statistique, les dividendes distribués sont supérieurs au bénéfice net. Il s'agit ici précisément de gains de nombreux instituts. Nombre d'entre eux subirent de grosses pertes et ne répartirent pas de dividendes. Les pertes ayant été déduites du bénéfice net des autres banques, c'est pourquoi le bénéfice net est inférieur aux dividendes.

Les taux d'intérêt ont également légèrement diminué en 1935, à l'exception de ceux des carnets d'épargnes qui, d'une manière générale, n'ont pas subi de modification. La diminution est cependant moins forte que les années précédentes. La moyenne pour toutes les banques a été de:

Taux d'intérêt :	Bons de caisses	Epargnes et dépôts	Dépôts hypothécaires
1930	4,82	3,96	5,09
1931	4,63	3,53	4,77
1932	4,39	3,20	4,56
1933	4,14	3,09	4,34
1934	3,99	3,15	4,30
1935	3,90	3,15	4,25

Modifications de l'intérêt en % :	Bons de caisses	Epargnes et dépôts	Dépôts hypothécaires
1931	—0,19	—0,43	—0,32
1932	—0,24	—0,33	—0,21
1933	—0,25	—0,11	—0,22
1934	—0,15	—0,06	—0,04
1935	—0,09	—	—0,05

Le recul du taux de l'intérêt a presque complètement cessé. De nombreuses banques l'ont relevé en 1935 déjà (ce mouvement s'est poursuivi en 1936). En ce qui concerne les bons de caisses, la baisse enregistrée dans la statistique est due avant tout au fait que de nombreuses obligations à intérêt élevé ont pu être remboursées ou converties. La statistique pour 1936 indiquera certainement une hausse des taux d'intérêt.

Politique financière.

Les subventions fédérales en 1934.

L'Office fédéral de statistique publie depuis quelque temps chaque année les chiffres concernant les subventions fédérales. Les chiffres publiés récemment pour l'année 1934 sont d'autant plus intéressants qu'ils permettent de juger des effets résultant des mesures d'économie appliquée en exécution du premier programme financier.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, le système des subventions de la Confédération a pris rapidement de l'extension; il s'agissait d'une sorte de dédommagement en faveur des cantons en compensation des sources financières cédées par eux, surtout les recettes douanières. Les douanes ayant fortement augmenté et les recettes s'étant accrues au début du protectionnisme, la Confédération pouvait facilement faire face au subventionnement. Ces temps sont, hélas, passés. Il est vrai qu'actuellement les cantons continuent à s'efforcer de conserver l'appui financier de la Confédération pour une partie de leurs dépenses, d'autant plus que ces dernières ont augmenté par suite de la crise. Cependant, d'un autre côté, les recettes de la Confédération ont également diminué. C'est pourquoi une réduction des subventions fut réclamée de divers côtés.

La statistique pour 1934 reflète nettement ces deux tendances opposées. Selon le programme financier du 13 octobre 1933, les subventions versées en 1934 devaient être diminuées de 20 pour cent comparativement à ce qu'elles avaient été en 1932. A part quelques subventions fixées par la Constitution, quelques-unes seulement ne furent pas réduites, ainsi celles en faveur de l'assurance-maladie, les mesures destinées à combattre le chômage, et pour le ravitaillement en blé. Le but que s'était proposé le programme financier n'a nullement été atteint, au contraire, le nombre des subventions fédérales ordinaires et extraordinaires a encore augmenté. Alors qu'en 1932 le montant total des subventions s'élevait à 205 millions, ce chiffre passait à 245 millions en 1934, soit 40 millions de plus. Il fallait s'attendre à ne pas pouvoir réduire les subsides de l'Etat précisément en période de crise, car l'aggravation de la situation économique nécessitait un excédent de dépenses pour l'assistance-chômage et l'aide financière en faveur de branches économiques dans la gêne. La crise s'aggravant, il fallut également étendre l'aide en faveur de l'agriculture.

Le tableau ci-dessous permet de se rendre compte des effets divers qu'a eus le programme financier sur les différents groupes de subventions. Les subventions *ordinaires* ont été, en millions de francs: